

Ingénierie de Projet

REPÈRES

6 à 8

étudiants
par groupe

18

années
d'expérience

16

projets
sélectionnés/an

220

projets
réalisés

NOS RÉFÉRENCES

Entreprises

Pépinières E. Lepage, Florentaise, Falienor, Pépinières Minier, Atelier Ruelle, Terrena, Enseigne, Arexhor, Chlorosphère, Graines Voltz, ACQUA Viva production

Associations et organismes professionnels

CTIFL, UNEP, Plante & Cité, FNPL, CAUE, Chambres d'Agriculture, Crédit Agricole Anjou Maine

Collectivités et organismes publics

Angers Loire Métropole, Conseils régionaux, Ville d'Angers, Ville de Mayenne, Ville de Moëlan-sur-mer, Ville de beaufort-en-vallée, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, ONF

CONTACTS

IDP

projet.idp@agrocampus-ouest.fr
Tél. : +33 (0)2 41 22 54 19
idp.institut-agro-rennes-angers.fr

Direction des Partenariats Professionnels

celine.keller@agrocampus-ouest.fr
Tél. : +33 (0)2 41 22 54 09

“L’IDP : une force de travail puissante !”

“Notre implication tout au long du projet a permis un résultat à la hauteur de nos attentes.”

— Plante & Cité —

“Ils nous ont vraiment fait avancer dans la réflexion grâce à leurs approches paysagères et artistiques. Ils nous ont donné une base de travail exploitable.”

“Nous avons travaillé avec les étudiants, comme un cabinet d'études, leur démarche était très professionnelle.”

— Musée de la vigne —
et du vin d'Anjou

INGÉNIERIE DE PROJET

Solution “Junior”

Confiez vos projets à nos élèves-ingénieurs en horticulture et en paysage

L'Institut Agro Rennes-Angers

est un établissement public placé sous tutelle du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- **3 missions :**
Formation / Recherche / Innovation
- **2 campus :** Rennes et Angers
- **1900 étudiants**
- **6 départements** d'enseignement et de recherche
- **14 unités** de recherche labellisées

Implanté au coeur du premier bassin horticole français, acteur clef du pôle végétal angevin, l'école propose sur son campus d'Angers des formations spécialisées en horti-culture et en paysage. Le projet pédagogique, centré sur la recherche permanente de l'adéquation entre les formations et les attentes des employeurs, permet aux étudiants de bénéficier d'un contact essentiel avec les professionnels, gage d'opérationnalité et d'une élaboration optimale de leur projet personnel et professionnel. Au cours de leur formation, les élèves ingénieurs acquièrent une véritable expertise dans les domaines :

- **de l'horticulture :** fruits et légumes, horticulture ornementale, protection des plantes, semences, agronomie, amélioration des plantes...
- **du paysage :** aménagement des paysages (du territoire à l'espace public, du rural à l'urbain) en maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre, ingénierie, travaux...

L'IDP une démarche d'échanges et de pédagogie, avec des objectifs à atteindre mais sans obligation de résultat.

L'IDP

L'ingénierie de projet (IDP) est une séquence pédagogique de formation à la conduite de projet. Pendant six semaines et encadrés par des enseignants, les élèves ingénieurs en niveau master 1 travaillent exclusivement sur un projet commandité par une structure professionnelle. Organisés en équipe de 6 à 8 personnes, les étudiants procèdent à l'analyse du contexte et proposent des solutions opérationnelles personnalisées à la problématique posée.

TYPLOGIE DES PROJETS

- Stratégie et étude de marché (analyse consommateur, innovation, produit, analyse de la commercialisation/distribution)
- Étude d'impact, démarche qualité et environnementale
- Plan de gestion
- Stratégie et plan de communication
- Conception et administration d'enquêtes, étude de satisfaction
- Etude d'opportunité, étude de faisabilité, aide à la création d'entreprise, optimisation des systèmes d'exploitation
- Conception d'aménagements paysagers (analyse et valorisation du patrimoine bâti et non-bâti, diagnostic et médiation territoriaux)

QUELQUES THÈMES DE PROJETS RÉCENTS

- + Biodiversité
- + Développement d'éco-quartiers et de trame verte
- + Conception de charte environnementale
- + Gestion des déchets
- + Développement d'agriculture biologique
- + E-commerce
- + Label

Entreprises, associations, collectivités

Faites confiance à nos jeunes pousses !

DÉPOSEZ VOTRE PROJET
AVANT MI-DÉCEMBRE !

POURQUOI PARTICIPER ?

- **Bénéficier des compétences des élèves-ingénieurs et de l'appui des enseignants-chercheurs de l'Institut Agro Rennes-Angers**

Durant l'IDP, les étudiants fonctionnent en conditions professionnelles. Ils conduisent en autonomie des études de lancement et/ou de faisabilité, élaborent des maquettes de projet, formulent des propositions techniques... Ils sont suivis par deux enseignants tuteurs et des personnes ressources susceptibles d'intervenir en fonction de leurs compétences et connaissances.

- **Bénéficier de solutions personnalisées**

Les élèves-ingénieurs disposent de compétences scientifiques élargies qui leur permettent de mener des projets diversifiés. En leur confiant la réalisation d'un projet, vous bénéficiez d'une expertise sur votre projet et l'assurance d'une grande réactivité dans sa réalisation. Le coût du projet est négocié en fonction des livrables attendus. L'école demande néanmoins un engagement minimum par projet.

- **Préparer les étudiants à la vie professionnelle**

En confiant votre projet, vous permettez à des jeunes de s'investir dans une problématique professionnelle concrète et de se confronter à la réalité du terrain. C'est pour eux l'occasion d'acquérir des compétences en ingénierie de projet et en management d'équipe.

COMMENT PROCÉDER ?

ÉTAPE N°1

- Vous identifiez :
- votre problématique-projet
 - l'objectif du travail des étudiants
 - les compétences requises
 - les livrables attendus
 - l'interlocuteur des étudiants au sein de la structure

ÉTAPE N°2

L'équipe pédagogique de l'Institut Agro Rennes-Angers sélectionne les 16 projets qui seront réalisés durant l'année.

ÉTAPE N°3

Nous validons ensemble la lettre de mission qui fixe les modalités de la collaboration : objectif du projet, compétences requises, outils de planification, outils de pilotage, livrables attendus. Une convention est signée entre l'école et la structure commanditaire.

ÉTAPE N°4

Vous suivez la progression du travail en participant aux comités de pilotage et évaluez le travail (rapport écrit et soutenance orale) et le comportement du groupe, en relation avec les tuteurs de l'école. En fonction de la nature des études, les étudiants et enseignants participant à ce projet sont tenus à la confidentialité.